

# DE L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE À COMMENT FAIRE DE L'ÉCONOMIE ORIENTÉE ? (1/2)

Par Sabine Beucamp  
Présence et Action Culturelles

***La crise étant à nos portes depuis un certain temps, il faut réveiller nos imaginaires afin de la surmonter avec beaucoup de citoyenneté et de dignité.***

***Un peu partout en Europe et même dans les pays du Sud, on observe la résurgence de différents mouvements coopératifs. Ces dispositifs ne sont pas neufs, des alternatives solidaires comme les coopératives ont une histoire, un point d'ancrage. Elles sont certainement une manière de provoquer l'audace et d'apporter ses talents pour contribuer au remailage indispensable d'un tissu économique et social délabré. Privilégier l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel. Une autre manière de voir...***

Face à la crise, à l'austérité grandissante, des alternatives existent, dans le monde de l'entreprise comme ailleurs. En abordant la crise par un prisme différent de celui du pessimisme latent, on peut considérer qu'elle offre aussi de belles opportunités. En partant de la question du sens que l'on donne à son travail et ses actes quotidiens, l'individu peut ne pas se laisser réduire au simple rôle de consommateur. Pourquoi ne pas profiter de la crise du système -ou au moins des ses difficultés - pour changer les choses, essayer de développer d'autres formules ? Il en existe une qui fait régulièrement ses preuves : la coopérative. En effet, dynamiser un tissu économique local, proche, qui réponde à de réels besoins, à des demandes concrètes, c'est remettre en quelque sorte l'économie sur les rails.

## LA COOPÉRATIVE DANS L'HISTOIRE

En France, l'idée coopérative est née au début du XIXe siècle et participe du mouvement intellectuel et social dont vont émerger le mouvement socialiste et le syndicalisme, en réaction au paupérisme des populations ouvrières engendrées par la révolution industrielle. Elle répond, elle aussi, à la volonté des travailleurs de reprendre le pouvoir sur leur vie, dans un contexte où le développement du machinisme et de la division du travail entraîne une perte d'autonomie et une déqualification du travail ouvrier. Le projet coopératif s'inscrit dans

la même logique que le mouvement socialiste dans la mesure où tous deux entendent substituer à la propriété privée du capital et aux rapports de domination qui l'accompagnent une propriété collective des moyens de production, sous le contrôle des travailleurs eux-mêmes. Le mouvement coopératif s'efforce de bâtir une contre-société fondée sur la capacité des personnes à prendre en main leur propre destin autour d'un projet économique commun qui assure une répartition équitable des droits, du pouvoir et des bénéfices entre les membres. Le mouvement coopératif témoigne aujourd'hui avec l'ensemble de l'économie sociale, de la diversité des formes possibles d'organisations productives, mais il laisse entière la question des voies et des moyens permettant de réaliser l'utopie formulée par ses fondateurs dont Henri Desroche<sup>1</sup>, théoricien majeur de la coopération, fondateur du Collège coopératif.

En remontant le cours de l'Histoire, les coopérations artisanales ont été bâties par des boulangers, des agriculteurs, des artisans, des pêcheurs, des transporteurs, etc. pour répondre à des problèmes concrets et très limités : l'approvisionnement collectif, la mise en commun de matériel, l'organisation des récoltes, la distribution et la commercialisation de produits. Les coopératives ne portent à ce moment précis de l'Histoire, aucun autre objet qu'une économie de moyens et n'ont pas, pour la grande majorité d'entre elles, de visée alternative. Il s'agit de coopérations de services. Le projet coopératif s'inscrit cependant dans une démarche non violente en préconisant la coopération – et ses valeurs attendues – plutôt que la lutte des classes. La fin du XIXe siècle connaîtra l'explosion des magasins Coop et leurs organisations, fédérées au sein de la puissante Fédération nationale des coopératives de consommateurs, créée en 1912. Ce mouvement, insuffisamment connu, a été théorisé par Charles Gide<sup>2</sup>. Il a été à l'origine de nombreux mouvements de solidarité nationaux et internationaux. Par la suite, le mouvement coopératif se trouva en déficit de projet au cours de la seconde moitié du XXe siècle. L'économie sociale a été redécouverte en Belgique vers la fin des années 1980. C'est en Wallonie que l'intérêt pour celle-ci a d'abord été le plus marqué. Dès 1990, le Conseil wallon de l'économie sociale a forgé une définition qui est restée la référence majeure. Elle a été reprise pratiquement telle quelle par un décret adopté par le Parlement Wallon en novembre 2008 : « Par économie sociale, on entend les activités économiques productrices de biens ou de services exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par l'ensemble des principes suivants. La finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit ; autonomie de gestion ; processus de décision démocratique : primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Les trois grandes composantes de l'économie sociale belge (coopératives, mutuelles et associations). De nouvelles coopératives sont apparues et se sont développées dans le champ de l'insertion, dans la récupération et le recyclage de l'agriculture biologique et la mise en commun de matériels agricoles, dans la construction, les services informatiques, la finance éthique, les services aux personnes etc.

## **PETITES DÉCLINAISONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE CONTEMPORAINE**

---

<sup>1</sup> Henri Desroche : sociologue, philosophe et théologien français

<sup>2</sup> Charles Gide : dirigeant historique du Mouvement coopératif français, théoricien de l'économie sociale

Ainsi pour prendre l'exemple d'une ville comme Bruxelles, selon la Fédération des centres de service social, l'on ne dénombre pas moins de 90 organismes qui, soit distribuent des colis alimentaires, soit proposent une épicerie ou encore un restaurant social. Parmi ces pratiques, l'épicerie sociale est de plus en plus perçue comme l'alternative qui permet à la fois de concilier aide et accompagnement social. Quel est le principe de fonctionnement d'une épicerie sociale ? Il s'agit tout simplement d'une épicerie tout ce qu'il y a de plus classique qui pratique des prix inférieurs (de 10 à 40 %) à ceux des réseaux classiques de distribution, à ceux pratiqués sur le marché sur des produits de base, de première nécessité. Les publics qu'elle reçoit sont composés en priorité par des personnes suivies par les services de médiation de dettes ou par un service extérieur ou des personnes, qui ont une guidance budgétaire ou encore d'autres qui bénéficient d'un accompagnement social. En résumé, les familles monoparentales, les travailleurs à temps partiel, les retraités à faibles pensions, les « accidentés de la vie » ont accès à l'épicerie sociale s'ils sont tributaires d'un accompagnement social effectif. Les bénéficiaires de cette structure sociale savent pertinemment que son accès est temporaire et limité dans le temps. Il est une situation de dépannage. L'apprentissage de la gestion d'un budget fait souvent partie de ce parcours qui permet de passer alors à un vrai statut de citoyen reconnu. Ces épiceries sociales ont été créées par les CPAS, les sections de la Croix-Rouge et les milieux associatifs. En Belgique on compte 47 épiceries sociales, dont six à Bruxelles. A noter que même parmi les populations précarisées, toutes ne sont pas admises à ce type d'aide alimentaire. Ainsi les personnes pauvres mais pas assez pour bénéficier de ce service, les illégaux, les sans-abri et les habitants de communes sans épicerie sociale en sont exclues. Un ancrage important de ces projets d'économie sociale d'insertion est de favoriser le développement communautaire du quartier. En effet, plus largement, ce sont les logiques de production et de distribution des richesses qui sont à remettre en cause directement. Le contexte macroéconomique créera toujours de la pauvreté tant qu'il sera bâti autour d'une logique unique de profit.

### **Analyse 2012-31 / Présence et Action Culturelles**